



LA GAZETTE D'ANTUGNAC 5

Périodique municipal trimestriel AUTOMNE-HIVER 2021



Chers concitoyens et Concitoyennes,

L'année 2021 aura eu son lot de difficultés. Malgré tout, le Conseil Municipal et moi-même avons fait en sorte d'apporter notre contribution au bien-vivre à Antugnac (station d'épuration de Croux, remise en fonction du boulodrome, création du City Stade, ...)

Malheureusement, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'inaugurer comme il se doit toutes ces réalisations, mais nous gardons bon espoir de pouvoir, enfin, se retrouver en 2022.

Des projets d'évènements festifs sont en cours de réflexion, avec la participation des associations du village.

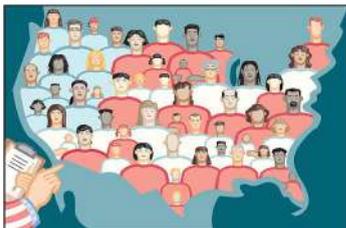
A ce titre, nous tenons à remercier le Comité des fêtes, pour toutes les animations qu'ils nous ont proposé au cours de l'année 2021, ainsi que les décorations de Noël.

Nous tenons également à remercier le personnel communal pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Le Maire et son Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année à venir.



RECENSEMENT



L'enquête de recensement va se dérouler entre le 20 janvier et le 19 février 2022. Vous avez du recevoir les documents dans votre boîte à lettres. Vous pouvez vous recenser sur Internet, munis des identifiants reçus dans les enveloppes distribuées dans les boîtes aux lettres. Sinon, le recensement se fera lors du passage de l'agent recenseur, **Madame ESPUNY**. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

En effet, pour la commune, l'enjeu n'est pas nul : les dotations représentaient en 2020, environ 30 % des recettes de fonctionnement ; la principale d'entre elles, la Dotation générale de fonctionnement (DGF), est calculée en fonction du nombre d'habitants.

En 2020, elle s'est élevée à 28 416 €.

ELECTIONS



En 2022, se tiendront les élections présidentielles et législatives.

L'élection du président de la République se déroulera :

le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;

le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Pour participer, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à condition qu'ils aient fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans).

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne)** ou jusqu'au 4 mars (**par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie**).

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit.

De nouvelles cartes électorales seront éditées et distribuées.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.

TRAVAUX



Réseau d'eau



Au cours du dernier semestre 2021, la distribution d'eau a pu être perturbé par plusieurs coupures. Nous tenons à rendre compte auprès de vous de ces interruptions de service, qui peuvent être à l'origine de désagréments.

Le 29 août et le 29 septembre, ce sont les hameaux qui ont été privés d'eau suite à des travaux sur la ligne qui alimente Bourière et La Serpent, réalisés par Veolia pour le compte de Réseau 11, sans en avoir été informé. Cette situation renforce notre volonté de disposer d'un nouveau réservoir, qui serait situé sur un point plus haut que le réservoir actuel, par ailleurs sous-dimensionné (75 m³).

Le projet a été exposé lors du Conseil Municipal du 22 octobre. Le nouveau réservoir aurait une capacité de 120 m³. L'implantation du nouveau réservoir permettrait non seulement d'alimenter les hameaux par gravité, mais également d'apporter une solution aux problèmes récurrents de pression constatés au village. Ainsi, quand il y a une coupure d'eau, il faut environ 48 heures pour que le service soit rétabli pour certaines habitations (à cause du manque de pression).

Toute la partie pose de canalisations serait réalisée en régie. Des devis ont été demandés pour les fournitures (canalisations, vannes, compteurs...) et pour la construction du réservoir. Le montant total du projet s'élève à 130 597.95 € HT.

Afin de financer ces travaux, sur proposition de M. le Maire il a été décidé de demander l'aide du Département et de l'Agence de l'eau. L'État ayant déjà accordé une aide pour ce dossier, à hauteur de 37%.

Au cours du mois d'octobre, des coupures sont intervenus sur le village. Le 11, à la suite d'un dysfonctionnement au niveau du forage, le 05 et le 22 à la suite d'interventions sur des fuites importantes. Ces interventions sont aussi l'occasion pour les agents de remplacer les tuyaux en plomb et de mettre en place des vannes de secteur. A l'avenir, elles vont faciliter les interventions sur le réseau, sans avoir à couper l'alimentation en eau de tout le village.





Enfin, à la suite des nombreux dégâts causés par les sangliers, une clôture électrique a été installée autour du parc de forage.

École



Pendant l'été, le carrelage et les peintures de la salle de classe ont été refaits.



Réseau Pluvial



Après avoir lancé une consultation, conformément au code des Marchés Publics, la commune a accepté l'offre de l'entreprise TP SERVICES 11, dans le but de procéder à des travaux de réfection du pluvial à l'embranchement de la route de La Serpent et du chemin de Mournac.

Par ailleurs, le conseil municipal du 22 octobre a approuvé le projet d'amélioration du réseau d'évacuation des eaux de pluie dans la traversée du hameau de Croux, sur la base de l'estimation fournie par l'Entreprise BURGAT TP & Fils pour un montant total hors taxes de 74 234.60 € HT

Ces travaux rentrent dans le cadre d'une opération d'amélioration de cœur de village. Aussi, afin de financer ces travaux, il a été décidé de déposer une demande d'aide auprès de l'État, du Département de la région.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

État (30 %) => 22 270.38 €

Département (30 %) => 22 270.38 €

Région (20 %) => 14 846.92 €

Fonds Propres de la Commune (20%) => 14 846.92 €

Local agents

L'aménagement d'un local sanitaire pour les agents est en cours à l'intérieur du bâtiment technique.



Éclairage public



Les ampoules ont été remplacées par des ampoules Led basse consommation, lorsque c'était possible. En effet, les ampoules n'étaient pas adaptées à certains candélabres. Les ampoules ont été financées par l'entreprise NEOEN, exploitant du parc photovoltaïque de Cairac.

Nous remercions chaleureusement la Mairie d'Espérasa qui a mis gratuitement à notre disposition une nacelle ainsi que deux agents, pendant deux jours (les 25 et 26 octobre).

WC PUBLIC

Suite à de nombreuses dégradations et incivilités, l'accès aux WC public a été condamné. Ils le resteront en attendant leur remise en état. En espérant que ces locaux publics soient enfin respectés.

TRES HAUT-DEBIT

En attendant que le déploiement de la fibre se généralise, d'ici 2026, le SYADEN (Syndicat Audois des Energies Nouvelles) a décidé de prendre en charge le financement du déploiement d'un réseau Très Haut Débit radio pour les communes qui le souhaitent. Dans cette perspective, le SYADEN a missionné l'entreprise ALSATIS pour l'étude, la construction et l'exploitation d'un réseau THD Radio, permettant de couvrir les communes non fibrées avec un dispositif autorisant des débits internet jusqu'à 30Mbits/s. Pour ce faire, certains points hauts seront soit établis, soit loués, soit réutilisés.

Le site couvrant la commune d'Antugnac doit être positionné à la limite entre Couiza et Coustaussa. L'ensemble des coûts inhérents à cette couverture THD Radio est pris en charge par le SYADEN. Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'acceptation de cette technologie THD Radio pour assurer la couverture de la commune, en attendant la fibre optique à horizon 2025-2026.

EQUIPEMENT



A la demande de la commune, Mme Duquenne, dont l'atelier se trouve 1, rue de la mairie, a réalisé la broderie du blason de la commune sur les vêtements de travail des employés municipaux.

VIE ASSOCIATIVE

C'est avec beaucoup de satisfaction et d'enthousiasme que nous voyons reprendre une vie associative. Et malgré les contraintes sanitaires, le Comité des fêtes a multiplié les initiatives.

Le 11 septembre, il a organisé un loto avec de nombreux lots à gagner, dont un vélo électrique.

Le 20 novembre, c'est autour d'un cassoulet que s'est tenu le repas musical de la St-André.



Enfin, le 18 décembre, malgré le froid vif de ce mois de décembre, le Comité a pu profiter d'une belle journée ensoleillée pour organiser son premier marché de Noël, qui proposait de nombreuses activités aux jeunes et aux moins jeunes et s'est achevé par un mémorable lâcher de lanternes volantes.

COLIS DE NOEL



38 colis ont été distribués. Comme l'an dernier, nous avons sollicité Gamm Vert qui réalise ses colis essentiellement à partir de produits locaux.

NAISSANCES



Héyana Bosinco, le 30 septembre

Gabriel Jacquemot, le 27 novembre

DÉCÈS



Mr Huot Pierre, le 23 septembre

Mr Sandman Georg, le 02 octobre

Mr Le Vayer André, le 12 novembre

Mme Groslier Marcelle, le 13 janvier